



# ASSOCIATION AR MARC'H DU

117 rue de la Gare – 56560 GUISCRIF

Mail : [armarchdu.guiscriff@orange.fr](mailto:armarchdu.guiscriff@orange.fr) Tél : 02-97-34-15-80 Site Internet : [www.lagaredeguiscriff.com](http://www.lagaredeguiscriff.com)  
SIRET 512 823 485 00028

## ESCAPE GAME « Le secret du Cheval Noir » - GUISCRIF

### Conditions générales de vente

#### Article 1 – Application et mise à disposition

Les présentes conditions générales de vente sont disponibles à tout moment et systématiquement portées à la connaissance de chaque client afin de lui permettre de passer commande. Ainsi, le fait de passer commande et de valider la réservation lors du processus de paiement implique l'acceptation entière et sans réserve du client à ces conditions générales de vente.

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent quel que soit le moyen de réservation. Un exemplaire des conditions générales de vente est continuellement affiché dans les locaux de la gare de Guiscriff, lieu de la mise à disposition de la salle de jeu de l'Escape Game intitulé « Le secret du Cheval Noir ». Elles sont disponibles sur le site Internet et peuvent être consultées librement sur simple demande auprès du personnel ou des membres de l'association Ar Marc'h Du à l'accueil de la gare de Guiscriff, ou sur simple demande écrite envoyée à l'adresse du siège social. Sur le site internet de la gare de Guiscriff, l'acceptation entière et sans réserve des conditions générales de vente est conditionnée à l'action de cocher la case « J'accepte les conditions générales de vente » lors du processus de réservation. L'association Ar Marc'h Du se réserve le droit de modifier tout ou partie des présentes conditions générales de vente ainsi que le contenu de son site Internet (<http://www.lagaredeguiscriff.com>) ; et ce sans à en avoir à apporter les raisons, à tout moment et sans préavis.

#### Article 2 – Activité

"Le secret du Cheval Noir" est un concept de jeu d'évasion grandeur nature, dit « Escape Game », qui appartient à l'association Ar Marc'h Du. Selon le principe du jeu, l'association Ar Marc'h Du accorde aux utilisateurs le droit d'occuper la salle pour une durée maximale de 60 (soixante) minutes. L'occupation de la salle a pour seul et unique but de participer à un jeu organisé par l'association Ar Marc'h Du. Ce jeu est réalisé en équipe de 3 à 6 personnes maximum.

#### Article 3 – Accès aux installations et règlement intérieur

##### 3.1 Durée de jeu

Les utilisateurs acceptent que la durée de présence dans la salle soit de 60 (soixante) minutes maximum ; peu importe qu'ils soient parvenus ou non à trouver tous les indices et à résoudre toutes les énigmes.

Les utilisateurs acceptent également que le jeu s'arrête avant la fin des 60 (soixante) minutes, notamment s'ils sont parvenus à trouver tous les indices et à résoudre toutes les énigmes dans ce délai.

Cette réduction du temps de jeu ne pourra faire l'objet d'aucun ajustement ou d'aucune compensation tarifaire.

##### 3.2 Accès

L'admission dans la salle est conditionnée à la présentation de l'email de confirmation de réservation (envoyé peu après le processus de paiement au réservataire) et sur présentation d'une pièce d'identité de ce dernier.

Compte tenu de la complexité du jeu et de la maturité qu'il exige, l'association Ar Marc'h Du ne permet pas aux utilisateurs, dont l'âge est inférieur à 12 ans, de participer.

Les utilisateurs mineurs doivent être accompagnés d'un adulte responsable. En cas de doute sur l'âge d'un utilisateur, l'association Ar Marc'h Du se réserve le droit de demander un justificatif d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport, etc., la liste n'étant pas exhaustive).

##### 3.3 Utilisation

Les utilisateurs sont tenus de maintenir la salle et l'intégralité de ses équipements (décorations, ameublement, matériel de supervision etc.) en bon état et de l'utiliser conformément à l'usage autorisé par la direction de l'association Ar Marc'h Du et ses membres habilités. La liste de ces équipements n'est pas limitative.

De ce fait, les utilisateurs acceptent, par ce contrat, que toute dégradation intentionnelle ou causée par une manipulation non autorisée de la salle et de ses équipements fera l'objet d'une facturation à l'utilisateur.

La résolution des énigmes n'est pas basée sur la force. Il n'est donc aucunement nécessaire de mettre en œuvre des moyens de contraintes physiques disproportionnés sur le matériel et les équipements mis à disposition.

En cas de dommage, une facturation sera mise à la charge des utilisateurs, en dédommagement des dégradations occasionnées et du préjudice subi par l'association Ar Marc'h Du, notamment en cas d'impossibilité d'utilisation de la salle par la suite, le temps que les réparations nécessaires soient effectuées et de la nécessité de dédommager les utilisateurs suivants ayant déjà réservé qui ne pourraient avoir accès à la salle en question.

De plus, l'utilisateur est tenu d'utiliser la salle et ses équipements de sorte à n'occasionner ou risquer d'occasionner aucun dommage aux autres utilisateurs, aux locaux, équipements du local, au personnel, aux dirigeants et autres membres de l'association Ar Marc'h Du.

Durant toute leur présence au sein des locaux de la gare de Guiscriff, les utilisateurs s'engagent à utiliser la salle et les équipements raisonnablement, à se conformer aux règles édictées par les présentes conditions générales, à coopérer avec le personnel, les dirigeants et autres membres de l'association Ar Marc'h Du.

Chaque utilisateur devra être normalement prudent, diligent et soigneux. Par conséquent, l'association Ar Marc'h Du ne tolère aucune forme de violence, verbale ou physique, ni harcèlement ou intimidation envers d'autres utilisateurs ou salariés ou dirigeants de l'association Ar Marc'h Du. Elle se réserve ainsi le droit de refuser l'accès aux locaux à toute personne présentant de tels comportements et à toute personne sous l'influence de l'alcool ou de drogues, ce notamment par mesure de sécurité pour ladite personne ou tout autre utilisateur, salariés ou dirigeants de l'association Ar Marc'h Du.

De même, elle se réserve le droit de mettre fin à toute partie déjà engagée, ce pour les mêmes raisons.

Dans les conditions mentionnées ci-dessus, l'interdiction d'accès ne donne droit à aucune indemnité ou remboursement.

Il est suggéré aux utilisateurs de porter des vêtements confortables pour le jeu.

##### 3.4 Confidentialité

Aucun enregistrement ne peut être effectué dans la salle. Ainsi, l'utilisation d'appareils d'enregistrement vidéo et/ou audio (téléphones mobiles, caméras, Go Pro...cette liste n'étant pas limitative) est formellement interdite.

L'utilisation de tels appareils pourra occasionner l'arrêt complet du jeu et ce pour tous les utilisateurs.

De même, les utilisateurs ne devront pas divulguer les détails du jeu, directement et/ou indirectement. Toute divulgation partielle et totale violerait les intérêts commerciaux de l'association Ar Marc'h Du.

La responsabilité civile des auteurs de tels comportements pourra être recherchée par l'association Ar Marc'h Du, en réparation du ou des préjudices subis.

#### Article 4 – Prix

Les prix pratiqués par l'association Ar Marc'h Du sont indiqués sur le site internet (<http://www.lagaredeguiscriff.com>) et également affichés à l'accueil de la salle de jeu.

Les tarifs indiqués sont en euros (€) toutes taxes comprises (TTC) au jour de la commande, pour une session de 60 (soixante) minutes dans la salle.

Les tarifs sont établis en fonction des heures de jeu :

- **En semaine, de 9h00 à 18h00 : 60€ par équipe**

- **En semaine de 18h00 à 20h00, week-end et jours fériés : 75€ par équipe**

Si seuls deux utilisateurs souhaitent participer au jeu, une session complète "pour une équipe" devra néanmoins être réservée.

Si plus d'utilisateurs se présentent pour participer à la session de jeu que ce qui était initialement prévu lors de la réservation, ils devront signer et accepter ces conditions générales de vente ceci dans la limite de 6 joueurs autorisés.

L'association Ar Marc'h Du se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, après en avoir informé les clients sur son site internet (<http://www.lagaredeguiscriff.com>) et à l'accueil de la Gare de Guiscriff.

Tout acheteur paiera toutefois le tarif en vigueur au moment de sa réservation.

#### Article 5 – Réservation

##### 5.1 Modalités

La mise à disposition de la salle est conditionnée à sa réservation et à son paiement préalable.

La réservation est effectuée par le réservataire sur le site internet de l'association Ar Marc'h Du : <http://www.lagaredeguiscriff.com> ou directement à l'accueil de la gare ou par téléphone au 02 97 34 15 80.

Seules les personnes majeures, âgées de plus de 18 ans au moment de la réservation, peuvent être réservataires.

Il est de la responsabilité du réservataire de vérifier que les prestations réservées correspondent à ses attentes.

La réservation n'est ferme et définitive qu'après réception de l'email de confirmation de réservation, lequel est envoyé à l'acheteur à l'issue du processus de paiement. Il est possible, sous certaines conditions et dans certaines circonstances exceptionnelles, que les salariés ou les dirigeants de l'association Ar Marc'h Du puissent effectuer cette réservation pour le compte de l'acheteur si ce dernier ne peut la faire lui-même. Dans ce cas, l'acheteur accepte sans aucune réserve que ce type de réservation n'entraîne aucune responsabilité de la part des dirigeants ou des salariés de la Gare de Guiscriff, ceux-ci n'agissant alors qu'en tant qu'opérateur de saisie selon les instructions données par l'acheteur. L'acheteur renonce donc à tous recours du fait d'une mauvaise utilisation, d'une atteinte à la confidentialité de ses données ou d'une utilisation frauduleuse de son compte.

L'association Ar Marc'h Du se réserve le droit de refuser toute réservation à un acheteur qui n'aurait pas payé l'ensemble des prestations qui lui auraient été facturées, et également l'accès à tout utilisateur dans ces circonstances.

##### 5.2 Retard

En cas de retard d'un ou des utilisateurs de l'équipe qui a réservé la session, les utilisateurs présents à l'heure de rendez-vous pourront décider s'ils souhaitent ou non débiter la partie.



# ASSOCIATION AR MARC'H DU

117 rue de la Gare – 56560 GUISCRIF

Mail : [armarchdu.guiscriff@orange.fr](mailto:armarchdu.guiscriff@orange.fr) Tél : 02-97-34-15-80 Site Internet : [www.lagaredeguiscriff.com](http://www.lagaredeguiscriff.com)

SIRET 512 823 485 00028

Toutefois, dans tous les cas, la salle devra être libérée à l'heure butoir prévue dans la réservation initiale. De plus, l'association Ar Marc'h Du se réserve le droit de refuser l'accès aux utilisateurs dont le retard s'élève à 30 minutes ou plus.

Tous les horaires seront systématiquement rappelés dans les emails de confirmation envoyés par l'association Ar Marc'h Du.

L'accès à la salle d'un utilisateur, après que les autres utilisateurs de l'équipe aient débuté la partie, sera conditionné à l'accord préalable des salariés et/ou dirigeants dans la gare de Guiscriff.

## **5.3 Nombre d'utilisateurs**

Si le nombre d'utilisateurs qui se présentent pour participer à la session de jeu est plus faible que celui prévu dans la réservation, l'acheteur et/ou les utilisateurs ne peuvent prétendre à un remboursement quelconque.

Si le nombre d'utilisateurs qui se présentent pour participer à la session de jeu est plus important (dans les limites fixées pour l'utilisation de la salle) que celui prévu dans la réservation, ils devront signer et accepter ces conditions générales de vente.

## **Article 6 – Moyen de paiement**

Seuls les paiements par carte bancaire sont acceptés sur le site Internet.

Si l'acheteur ne peut régler le montant de la réservation par ce moyen de paiement, il devra en informer préalablement les salariés de l'association Ar Marc'h Du et envoyer par chèque le règlement restant dû 7 jours ouvrés avant la date de la réservation.

## **Article 7 – Droit de rétractation**

Conformément à l'article 121-21-8 du code de la consommation, aucune réservation ne peut être annulée ou remboursée sauf dans le cadre d'une annulation du seul fait de l'association Ar Marc'h Du. Dans ce dernier cas, le montant de la réservation initiale sera remboursé.

## **7.1 Bons Cadeaux en version électronique édités par Ar Marc'h Du**

L'acheteur, ou à défaut, le bénéficiaire informe l'association Ar Marc'h Du de sa décision de rétractation en lui adressant, avant l'expiration du délai prévu à l'article L. 121-21, le bordereau téléchargeable ci-dessous ou toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant sa volonté de se rétracter.

### **>> Imprimer le bordereau de rétractation**

Aucun retour n'est nécessaire pour les Bons Cadeaux en version électronique, le remboursement aura lieu dans les 14 jours à compter de la réception de la demande de rétractation.

## **Article 8 – Données personnelles**

L'acheteur est responsable de l'exactitude des informations saisies sur le formulaire de réservation en ligne sur le site internet.

L'acheteur accepte de recevoir de la part de l'association Ar Marc'h Du des informations et offres commerciales sur son adresse email ou sur son téléphone mobile en cliquant sur la case d'autorisation du site internet.

L'acheteur renseignant les coordonnées des autres joueurs / (noms et prénoms, numéros de téléphone, adresses email) autorise l'association Ar Marc'h Du à envoyer des informations et offres commerciales à ces derniers. Il prend l'entière responsabilité de la communication de ces informations et l'association Ar Marc'h Du ne saurait être poursuivie pour une telle utilisation de données.

L'association Ar Marc'h Du s'engage à ne pas transmettre les données personnelles de ses utilisateurs à une société extérieure, hors requête d'une autorité habilitée par la loi et dans le cadre des dispositions légales en vigueur.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 dite "Informatique et Liberté", les réservataires et utilisateurs disposent d'un droit à l'information, d'un droit d'accès, d'un droit à l'opposition et d'un droit de rectification sur les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent contrat en s'adressant à l'association Ar Marc'h Du à l'adresse suivante : Gare de Guiscriff 117 rue de la Gare 56560 GUISCRIF

## **Article 9 – Sécurité**

L'utilisateur s'engage à respecter toutes les mesures de sécurité qui lui sont données, qu'elles soient contractuelles, affichées sur le site internet ou dans le local accueillant l'Escape Game, ou données oralement par les salariés ou les dirigeants de l'association Ar Marc'h Du.

Il est formellement et strictement interdit de fumer à l'intérieur du site.

Il est également formellement interdit de consommer de la nourriture ou des boissons dans la salle mise à disposition.

De manière générale, il est formellement interdit de consommer de l'alcool ou des drogues dans le local accueillant la salle précitée.

Les animaux ne sont également pas acceptés.

Chaque utilisateur s'engage à prendre connaissance et respecter les consignes de sécurité et protection incendie, de même que l'issue de secours. Celle-ci est clairement identifiée dans le local de l'association Ar Marc'h Du.

Il est à ce titre formellement interdit de gêner l'issue de secours, laquelle doit rester dégagée en toute circonstance. L'utilisateur pourra utiliser l'issue de secours si et seulement si la situation exige l'évacuation du local (incendie par exemple). Tout abus et/ou ouverture intempestive de cette issue par un ou plusieurs utilisateur(s) entraînera la facturation des coûts occasionnés par cet abus.

L'utilisateur est au fait qu'il est absolument interdit d'apporter dans les locaux et dans la salle des objets considérés comme (1) des dangers physiques (armes, explosif, inflammable, gaz sous pression ou liquéfié, corrosif), (2) dangereux pour la santé (toxique, corrosif pour la peau, irritant, sensibilisant, cancérigène, tératogène, ...).

De même, il est formellement interdit de toucher, manipuler, ouvrir (liste non restrictive) tout objet portant l'étiquette suivante : NE PAS TOUCHER.

La responsabilité de l'association Ar Marc'h Du ne saurait être engagée en cas de vol d'objets ou effets personnels appartenant aux utilisateurs, ces derniers restant responsables de leur garde et surveillance durant toute la durée de la présence dans le local.

## **Article 10 – Photos et vidéos**

### **10.1 Photos**

Des photographies des membres de chaque équipe d'utilisateurs pourront être prises avant ou après la session de jeu, avec l'accord des utilisateurs.

Ces photographies pourront être utilisées par l'association Ar Marc'h Du afin d'alimenter son site internet ou les réseaux sociaux (comptes Facebook, etc., la liste n'étant pas exhaustive).

Ces mêmes photographies pourront être envoyées par email aux utilisateurs dans un délai raisonnable après la session de jeu.

L'association Ar Marc'h Du ne pourra être tenue responsable de l'utilisation, frauduleuse ou non, de ces photographies par les utilisateurs et par tout tiers au contrat.

Cette utilisation sera effectuée sans contrepartie financière.

## **10.2 Vidéos**

La salle comporte un dispositif de vidéosurveillance et d'écoute permettant au personnel de l'association Ar Marc'h Du de suivre la session de jeu et d'aiguiller les utilisateurs si besoin (en communiquant des indices notamment). Ce dispositif contribue uniquement au jeu et n'enregistre en rien les sessions de jeu des utilisateurs sauf dégradations volontaires effectuées.

L'accès à la salle est conditionné à l'acceptation par les utilisateurs d'un tel moyen de supervision.

## **Article 11 – Contact**

Si vous souhaitez nous contacter, nos coordonnées sont les suivantes :

GARE DE GUISCRIF

117 rue de la Gare

56560 GUISCRIF

Email : [armarchdu.guiscriff@orange.fr](mailto:armarchdu.guiscriff@orange.fr)

Téléphone : 02 97 34 15 80

## **Article 12 – Juridictions**

Les présentes conditions générales et tout contrat conclu incorporant ces termes et conditions sont régis par le droit français et tous les litiges sont soumis à la compétence exclusive des tribunaux français et notamment de ceux dans le ressort duquel est installé le siège social de l'association Ar Marc'h Du.

## **Signature de(s) utilisateur(s)**